



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pétrole

Question écrite n° 120929

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur les conséquences, notamment en matière énergétique, de l'instabilité actuelle dans la zone du Moyen-Orient. D'après un récent rapport de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) la demande mondiale de pétrole, au titre de 2011, devrait être moins forte que prévu avant de s'accélérer en 2012. L'organisme prédit désormais une progression de la demande de 1,32 million de barils par jour (bpj) à 88,4 millions de bpj cette année et une hausse de 1,44 million de bpj en 2012. Ces chiffres sont supérieurs aux prédictions de l'Agence internationale de l'énergie, basée à Paris, qui table sur une croissance de seulement 1,25 million de bpj. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) prévoit quant à elle une augmentation de la demande limitée à 880 000 bpj en 2011 et une hausse de 1,19 million de bpj l'année prochaine. L'EIA souligne que si l'offre en pétrole reste sujette à un certain nombre d'incertitudes, qu'elle attribue à l'instabilité au Proche-Orient, la demande va continuer d'être pénalisée par les cahots de l'économie. Tout ceci ne manquera pas de provoquer des tensions sur les cours du pétrole risquant de se répercuter sur les consommateurs finaux avec des tensions inflationnistes et une baisse potentielle de l'activité économique. Aussi, il lui demande s'il partage ses craintes et à quel moment et suivant quelles modalités, selon lui, la situation au Moyen-Orient se stabilisera de nouveau afin de limiter les tensions sur notre économie.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120929

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11444

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)